

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

2 OCTOBRE AU 15 OCTOBRE 1980

Directeur Politique : Bertrand RENOUVIN

10ème année - N° 322 - 4,50 F



***l'affaire du
veau p. 12***

***je reviens
d'ankara p. 5***

***réformer le
sénat p. 5***

***où vont les
intellectuels ?
p. 9***

***mobilisation
pour les
présidentielles
p. 11***

vers l'affaire giscard ?

Vers l'affaire Giscard ? « Tous les documents qui ont été publiés par *Le Canard* vous les authentifiez ? Bokassa : — J'atteste ! (... c'est du vrai ...) Mon avocat ou mes avocats ne vous ont pas attaqué, c'est parce que c'est du vrai. Si c'était faux, vous auriez eu affaire avec. »

Ainsi dans un entretien téléphonique avec le *Canard enchaîné*, l'empereur déchu de Centrafrique confirme, au delà du mépris présidentiel : M. Giscard d'Estaing, président de la République française a bien joué des largesses du despote sanguinaire. Mais pas seul : « Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai remis à cette famille-là, je vous assure, vous ne pouvez pas imaginer », poursuit Bokassa. Toute la tribu Giscard est compromise : Madame, les enfants, jusqu'au cousin François, devenu, par décret impérial numéro 118307 du 15 juin 1978, citoyen centrafricain. Si Giscard croyait en avoir fini avec l'affaire des diamants par le démenti catégorique et méprisant de l'automne dernier. Il se trompait. Celui qu'il considérait plus que comme un ami, un parent africain, Bokassa, en résidence surveillée et, selon ses propres dires, réduit au silence sur ordre de notre Président, a trompé la vigilance de ses geôliers et a parlé.

Pour *La Lettre de la Nation* du 7 septembre : « Cette conversation est un document accablant, non pas par des révélations nouvelles, mais par la confirmation qu'elle apporte aux révélations anciennes. Ce qui est le plus alarmant, ce n'est pas tellement les faits eux-mêmes, les échanges de cadeaux sont monnaie courante, ils ne défraient la chronique que lorsque leur prix est inhabituel. En revanche les méthodes employées pour étouffer cette affaire sont plus inquiétantes et ce sont finalement elles qui donnent toute sa résonance à une affaire qui aurait pu n'être qu'un fait divers. »

Car Valéry Giscard d'Estaing semble jouer de malheur, à l'affaire des diamants, se superpose déjà l'affaire Delpey, un ancien baroudeur d'Indochine, devenu mémorialiste de l'empereur déchu et arrêté le 10 mai dernier devant l'ambassade de Lybie par la DST pour « espionnage ». Comme on peut le lire dans *Le Monde* du 18 septembre 1980 : « Non, en vérité, et il l'a compris dès ses six jours de garde à vue à la DST, M. Delpey ne devait son arrestation qu'à ses liens avec l'ancien souverain de Centrafrique, aux démarches qu'il avait entreprises auprès de la communauté internationale pour le réhabiliter, au livre de mémoires qu'il préparait, et surtout aux multiples documents qui lui avait

été confiés à cet effet. » Des documents où, comme l'écrivent les avocats de M. Delpey dans une note rendue publique mardi 16 septembre, « il est beaucoup plus question des liens qui selon Jean Bedel Bokassa, auraient uni à lui M. Valéry Giscard d'Estaing » que de « liens criminels avec un pays étranger ».

Et le quotidien de la rue des Italiens de poursuivre... « le témoignage téléphonique de Jean Bedel Bokassa sur M. Delpey, apporte à l'incarcération de ce dernier une explication peu honorable pour l'institution judiciaire française accusée non sans preuves de retenir en prison un homme à qui on doit reprocher, plus que toutes autres choses, ses mauvaises fréquentations. Mais un tel reproche pourrait être étendu à d'autres (...) sans remonter plus haut qu'il ne convient aujourd'hui dans les rouages de l'Etat, force est de constater qu'une fois de plus la vertueuse justice a été chargée, pour nettoyer prestement la République que menaçaient les possibles révélations d'un homme qui en savait trop d'employer la serpillière ou le seau. Comme on le voit régulièrement, elle ne s'est pas fait trop priée. »

Quant aux témoins que les avocats de Delpey veulent faire citer, ils sont bien encombrants, Bokassa tout d'abord et bien sûr, impossible à contacter selon le juge d'Instruction, mais qui a bien reçu comme il le téléphone au journaliste du *Canard enchaîné* sa citation à comparaître devant le Tribunal, mais aussi le colonel Alain de Gaigneron de Marolles qui a récemment démissionné de son poste de directeur du SDECE officiellement pour « raison technique » deux témoins qui ne semblent pas près de pouvoir parler. Aussi les avocats de Delpey, comme il est écrit dans *Le Quotidien de Paris* du 18 septembre « n'ont donc cessé de souligner les irrégularités d'une procédure qui s'apparentent à l'embastillage par lettre de cachet ». Et si *Le Quotidien de Paris* a raison de poursuivre en écrivant que : « dans le combat sordide auquel nous assistons il est bien difficile de faire la part de la vérité, du moins de toute la vérité, du mensonge, des calomnies ou de la médisance. », *Libération* demande, non sans raisons, « Avec ce rebondissement de l'affaire des diamants qui semblait faire rigoler tout le monde, avec cette prolongation de l'affaire Delpey, qui ne faisait pleurer personne, est-ce l'impossible affaire Giscard qui commence ? »

Axel TISSERAND

histoire de fou

Lionel Chenevière est un militant breton détenu à Fresnes. Pour meubler ses loisirs il s'est inscrit au cours de langue bretonne par correspondance organisé par « Skol Ober ». Le 21 mai dernier le greffe de la prison lui signale que deux « lettres » en breton lui ont été saisies. Motif : le courrier en breton prend trop de temps pour la censure, il faut écrire en

français. Protestations : il ne s'agit pas de lettres mais de ses devoirs. Echange téléphonique entre Fresnes et la rue St Dominique qui confirme qu'il faut écrire ses devoirs de breton... en français !!!

Cette histoire que nous avons lue dans Douar Breiz montre que si M. Chenevière est en prison, il y a en revanche beaucoup de fous en liberté.

ROYALISTE

CAHIERS TRIMESTRIELS - 10 F



SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 1980 - NUMÉRO 9 - ISSN 01515772

ABONNEMENT ROYALISTE-CAHIERS-TRIMESTRIELS

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
s'abonne à R.C.T. (un an, 4 numéros : 35 F, soutien : 50 F)
règlement à l'ordre de Royaliste CCP 18 104 06 N Paris.



l'heure de la sieste

Le 28 septembre les grands électeurs ont procédé au renouvellement triennal partiel de la « Haute Assemblée ». Reste à savoir à quoi sert celle-ci.

Lorsque fut rédigée la Constitution de 1958, de Gaulle songeait à s'appuyer sur le Sénat pour faire échec aux entreprises d'une éventuelle Assemblée de gauche. Ainsi était-il prévu qu'une proposition de loi votée par l'Assemblée et rejetée par le Sénat serait soumise à une commission mixte paritaire. En cas d'échec de celle-ci l'article 45 de la Constitution déclare « le gouvernement peut, après une nouvelle lecture par l'Assemblée Nationale et le Sénat, demander à l'Assemblée Nationale de statuer définitivement ». Peut et non doit. Cela veut dire qu'il peut laisser un projet qui lui déplaît s'enterrer dans les cartons de la commission mixte.

En fait, durant toute la première partie de la Vème République c'est le contraire qui s'est produit: l'Assemblée était gaulliste et le Sénat en retard d'une République dans l'opposition. De Gaulle, brouillé de surcroît avec Monnerville, le marginalisa donc complètement avant de tenter de le supprimer sous sa forme actuelle en 1969... ce qui lui coûta le pouvoir.

SENATEURS AUX HORMONES

L'Etat giscardien cajole, lui, le Sénat qui pourra lui servir dans l'hypothèse évoquée en 1958. Il n'en est pas rendu plus intéressant pour autant. Plus que jamais il continue à servir d'asile de retraite dorée pour vieux politiciens à bout de souffle ou craignant les aléas des élections législatives.

C'est ainsi que Lecanuet, en 1977, s'est acquis une sinécure au palais du Luxembourg où il ne met d'ailleurs quasiment jamais les pieds. Idem pour Fourcade. De même Lombard, l'ancien maire de Brest, qui a donné littéralement la mairerie à la gauche à la suite d'une chicanerie clochemerlesque avec son adjoint Besret, tente de s'y recaser. Quant au semillant Augustin Chavet, 80 ans, sénateur du Cantal, il se juge beaucoup trop jeune pour dételer, au grand désespoir des instances locales du R.P.R.

Le symbole même du Sénat c'est son président : enflé, sirupeux, dépourvu de tout sens national, Poher mène depuis 40 ans une carrière sinueuse dans les eaux troubles du centrisme et de la démocratie chrétienne.

REFORMER LE SENAT ?

C'est pour le coup que l'on se prend à regretter que la réforme gaullienne de 1969 n'ait pas eu de suite. De quoi s'agissait-il ? De réunir les représentants des régions et des organismes socio-professionnels en une Assemblée qui se serait saisie des projets et propositions de loi avant l'Assemblée nationale. Son avis aurait été purement consultatif en théorie. En réalité la solennité que de Gaulle voulait donner aux procédures de travail du nouveau Sénat aurait permis aux « forces vives » de faire un débroussaillage que l'Assemblée Nationale dominée par les partis aurait pu difficilement ignorer. Reconnaissons cependant que le projet gaullien

Un sénat pourquoi faire ?

pêchait par timidité : son nouveau Sénat risquait de prendre un aspect technocratique de par la prédominance des appareils syndicaux et patronaux. A cet égard on aurait pu obvier à cette déformation en complétant le Sénat par plusieurs milliers de « membres correspondants » (idée avancée en 1962 par Maurice Jallut) ne se réunissant jamais en Assemblée mais recueillant les avis des électeurs pris dans leur vie locale et professionnelle et faisant circuler l'information. Ainsi aurait été créée une démocratie organique qui n'aurait pas supprimé la démocratie parlementaire - celle-ci passe à tort ou à raison pour une conquête fondamentale des régimes de liberté - mais en aurait pallié les vices. Au besoin en cas de conflit persistant entre les deux Assemblées, le pouvoir - le Prince dans notre perspective - aurait pu dissoudre l'Assemblée Nationale et faire trancher les électeurs. Un moyen comme un autre pour le souverain de casser, petit à petit, les partis en évitant un affrontement direct qu'un monarque, installé pour toute une vie et guetté par l'usure du pouvoir, doit fuir comme la peste s'il ne veut pas être évincé au bout d'une dizaine d'années comme de Gaulle. En fin de compte l'institution gaulliste, juste, a été trop tardive et trop limitée car sous le ministériat Pompidou et après le choc de l'élection du Président au suffrage universel en 1962, le pouvoir gaullien se laissa par trop enliser dans un conservatisme guizotard. Le traumatisme de mai 1968 l'amena à se réveiller : mais il s'en prairait aux notables au moment où l'opinion doutait de plus en plus de lui. On connaît la suite.

Arnaud FABRE

Flicages...

Dans notre bonne vieille société libérale ou tout est fiché, programmé, réglementé, il restait encore quelques professions libérales comme celle de journaliste où, si l'on avait du talent et une certaine originalité, l'on pouvait espérer réussir.

Une récente et scandaleuse proposition de loi du député UDF Arthur Paecht tendant à réglementer la profession de journaliste risque bientôt de combler cette « lacune ».

Selon cette proposition, en effet, l'accès de la profession devrait être soumis à un certain nombre de conditions (possession d'un diplôme universitaire, fréquentation d'une école spécialisée ou formation de trois ans dans une entreprise). En outre son exercice sera contrôlé par une commission départementale composée de deux représentants des patrons et de deux journalistes sous la présidence d'un magistrat qui pourra prononcer des sanctions allant jusqu'au retrait de la carte professionnelle. Tout cela bien sûr au nom de la défense du journalisme !

Certes le niveau des journalistes semble s'être abaissé depuis quelques années, mais cela tient surtout à la concentration de la presse qui a placé les journaux sous la coupe de patrons uniquement occupés de rentabilité et qui se moquent du talent ou tout simplement de la vérité. Il suffit pour s'en convaincre de lire la presse Hersant.

Quant aux diplômes... Guy Lux n'en a pas, mais Michel Droit en a, et ce n'est guère meilleur !

H.B.

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris. Téléphone : 297-42-57
C.C.P. Royaliste 18 104 06 N Paris

* Changements d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

* Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Yvan AUMONT.
Imprimé en France - Diffusion - N.M.P.P. - Numéro de commission paritaire : 51 700.

un mort à la guadeloupe...

Un mort à la Guadeloupe : l'opinion française apprend soudain que les attentats deviennent chose courante aux Antilles. On savait qu'il existait un malaise. Il est maintenant permis de se demander si les «danseuses de la France» ne vont pas lui coûter de plus en plus cher.

Personne, bien sûr, ne met en doute le caractère minoritaire d'une opposition qui s'exprime ainsi par la violence. Les mouvements autonomistes ou indépendantistes légalistes (les partis communistes locaux) se sont empressés de désavouer ces actions en les mettant d'ailleurs au compte d'une provocation policière. Peu importe après tout l'origine de ces «groupes de libération armés» : idéologues passés à l'action directe, patriotes antillais désespérés, provocateurs ? Plus grave est que l'existence de personnes prêtes à combattre la France aux Antilles, au besoin par les armes peut éveiller des intérêts extérieurs.

Le régime cubain, dont on sait les interventions sur d'autres continents, n'en a pas pour autant renoncé à jouer le rôle de leader spi-

soient que d'école, il convient donc de veiller à ce que les prochains actes anti-français (et il y en aura) ne trouvent pas un écho sympathique dans la population. Or, quelle est la situation des «Isles» ? Une économie archaïque, de type colonial, agricole, reposant sur une mono-production dont les ravages causés par le cyclone Allen ont montré l'absurdité et la fragilité. Une structure sociale figée, reflet des structures économiques et qui laisse à une minorité le pouvoir de décision : la «classe» des planteurs est encore une réalité aux Antilles françaises.

Les modalités de la départementalisation ont aggravé ces circonstances en créant une mentalité d'assistés parmi les Antillais : le temps n'est plus où l'introduction du système d'allocations familiales provoquait l'étonnement amusé des Guadeloupéens et Martini-



le cyclone Allen a montré la fragilité de la mono-production

rituel des mouvements révolutionnaires en Amérique latine et dans l'arc des Caraïbes.

Et ce qui est son intérêt (et celui de son grand frère soviétique) se retrouve curieusement être celui des Etats-Unis.

Depuis Monroe, en effet, la stratégie de l'emprise américaine sur le Nouveau-Monde a consisté en l'atomisation politique de celui-ci et donc à l'éviction des vieilles puissances coloniales. Des Antilles plus ou moins indépendantes, et adhérant aux principes du «Monde libre» tomberaient en fait dans l'orbite des U.S.A. qui auraient alors le contrôle stratégique d'une des plus belles rades de l'Atlantique Nord, celle de Fort de France.

Pour que ces hypothèses ne

quais, pour ce qu'ils appelaient «l'argent-braguette», aujourd'hui, c'est grâce aux subventions gouvernementales et aux crédits de la C.E.E. que survivent les Antilles, véritables «canards boiteux» à la dimension d'une île. Et pour remédier à un chômage chronique, on organise l'exode d'une population de petits fonctionnaires vers la métropole. Ces Antillais déracinés qui, par leurs mandats, contribuent à la vie artificielle des îles...

Une politique d'investissements permettrait de résoudre, en partie, les problèmes des Antilles. Peut-on l'attendre d'un gouvernement pour qui la «croissance douce» semble le seul remède à une crise qu'il dit fatale ?

Christine VIVIANI

l'avenir du cambodge

A l'heure où la communauté internationale se demande qui accepter à l'O.N.U. comme représentants du peuple cambodgien (Khmers rouges, collaborateurs pro-vietnamiens ...), les espoirs de cette nation exsangue s'amenuisent.

Le siège du Cambodge à l'ONU est en effet toujours occupé par les Khmers rouges, par les représentants de ce régime disparu et honni. La vie diplomatique a de ces bizarreries, la communauté des nations établissant des règles souvent transgressées par la réalité. Ainsi la place de la Chine au Conseil de Sécurité, pendant longtemps occupée par Taiwan ...

La question cambodgienne, viendra à l'ordre du jour et la résolution a de fortes chances d'être défavorable aux Khmers rouges. Même par désir de s'opposer aux Vietnamiens et aux Soviétiques, il paraît en effet difficile de cautionner un régime responsable de la première tentative d'auto-génocide de l'Histoire.

Quoi qu'il en soit, c'est au Cambodge même que se dénouera la tragédie. La délirante entreprise de «régénération par les forêts» accomplie par Pol Pot a laissé un pays exsangue, affamé, dont la population diminuée de moitié, est souvent sans réaction du fait de plusieurs années de terreur. Un fruit prêt à tomber dans la gueule du grand prédateur de l'Asie du Sud-Est, le Vietnam. Le repas a déjà commencé, par le pillage économique et le détournement de l'aide internationale, par une occupation militaire prolongée d'une administration politique de fait, par le métissage encouragé, le Vietnam enfin réuni réalise son rêve séculaire : la Grande Indochine sous son égide. Cinquante-quatre millions d'habitants, coincés entre la mer et la montagne, et dont le surplus ne demande qu'à se déverser dans les riches plaines du Cambodge où n'errant plus que 5 millions de personnes désemparées. Une proie facile à avaler. Au moins la résistance intérieure peut-elle gêner la digestion ?

La plus importante reste celle des Khmers rouges, qui disposent de 30 à 40.000 hommes dans les régions frontalières. Elle peut durer encore longtemps : stocks d'armes et de vivres constitués depuis 2 ans au moins fournissant à leurs

combattants les moyens de poursuivre une action efficace sans qu'il soit besoin de l'aide de la population qui les déteste. Tel est un des drames du Cambodge actuel : la résistance khmère rouge apporte un alibi à l'occupation vietnamienne, non seulement au regard de l'opinion internationale mais aussi à celui du peuple cambodgien qui la préfère encore au totalitarisme des disciples de Pol Pot. Privée de tout soutien populaire, elle n'a aucune chance de reprendre le pouvoir et sera à plus ou moins long terme abandonnée par la Chine qui se contente pour l'instant d'appuyer toute ce qui lutte contre l'expansion vietnamienne.

Quant à la résistance nationaliste, elle rassemble le meilleur et le pire. Pour quelques groupes de patriotes luttant effectivement contre l'occupant, combien de chefs de troupes se comportant en «seigneurs de la guerre» ?

Un autre soutien extérieur celui-là, pourrait venir à manquer. Ces derniers mois on vu l'effritement du «mythe» Sihanouk; le prince, du fait de ses nombreuses tergiversations, risque de perdre la confiance des Cambodgiens et donc sa crédibilité à l'étranger. L'avenir semble sans espoir pour ce malheureux pays dont l'existence est plus que jamais menacée.

Un autre choix -bien aléatoire- existe peut-être : l'éviction des Khmers rouges de la tribune qu'est l'ONU et la reconnaissance internationale du gouvernement de Heng Samrin pourrait, en légitimant celui-ci, contribuer à le rendre un peu moins dépendant de Hanoï. Une chose est certaine : l'existence, au sein même de son administration fantoche, d'éléments patriotes qui, sans être pour cela organisés, n'en constituent pas moins une force de résistance au meurtre de leur pays. La question est celle-ci : pourront-ils agir ?

René ADRIERS

Pour contacter des Khmers nationalistes en France, on peut écrire au journal *Sereika*, 22, rue d'Alleray - 75015 PARIS

turquie : les nouveaux maîtres

La Turquie, zone avancée du dispositif de l'OTAN, vient de connaître un coup d'Etat militaire qui voudrait mettre fin à l'anarchie politique et économique dans ce pays. Hervé Vincent, envoyé spécial d'un grand quotidien du soir, qui était à Ankara à la veille du putsch, nous parle des atouts et des risques de la nouvelle situation.

Royaliste : Le coup d'Etat du 12 avril a-t-il été une surprise pour les Turcs ?

Hervé Vincent : Oui, paradoxalement. La population n'envisageait plus vraiment un coup de force des militaires. Ni à Ankara, ni à Istanbul, ni à Ismir. A Washington peut-être on avait des tuyaux (des manœuvres de l'OTAN se déroulaient en Turquie quand a éclaté le coup d'Etat et le département d'Etat américain a annoncé le premier la nouvelle). En tous cas, après avoir tant prédit l'intervention de l'armée, on finissait par ne plus y croire. Parlementaires, hauts fonctionnaires, « observateurs attentifs » et même militaires, tous vous rappelaient le légalisme de l'armée, son attachement à la démocratie.

Certains même déploraient son attentisme et la veille du coup d'Etat, un journal d'Istanbul traitait le général Evren, le chef des armées de « Pilate ».

Royaliste : Pourrait le coup d'Etat être prévisible ?

Hervé Vincent : Oui et non. Non parce que l'armée participait bien avant le 12 septembre à la conduite des affaires de l'Etat. Au sein du Conseil National de Sécurité, une sorte de super-gouvernement, les chefs d'état-major avaient plus qu'un rôle technique, une véritable fonction consultative. Et l'état de siège étendu à la moitié du pays leur donnait le véritable pouvoir. De plus le souvenir des deux dernières interventions politiques en 64 et en 71 lui a laissé un souvenir cuisant. Malgré son traditionnel prestige l'armée a perdu, surtout en 71, une partie de son crédit.

D'autre part, elle craignait de ne pas résister à l'épreuve du pouvoir, qu'éclate au grand jour ses divisions internes. On dit les jeunes officiers progressistes, les colonels islamisants, et l'état-major atlantiste et on connaît à droite comme à gauche des organisations clandestines repro-

duisant au sein même des casernes les clivages politiques de la société turque.

Enfin si Kémal est bien sorti du rang de l'armée, il avait très vite su la remettre à sa place. Gardienne des institutions, elle tenait son rôle historique de « moteur » de l'euphorisation de la Turquie. Les officiers restaient, nous assurait-on, fidèles à l'ata-turkisme : populisme, étatisme, laïcisme.

Royaliste : les militaires sont néanmoins sortis des casernes ...

Hervé Vincent : Bien sûr, a posteriori, toutes ces réserves paraissent dérisoires. Effectivement, les soldats ont laissé la garde des édifices publics pour prendre celle de l'Etat. Leur coup de force a d'ailleurs rassuré bon nombre de Turcs. Mais il faut bien comprendre quelle était la situation de ces derniers mois dans le pays.

Face à ce parlement atteint d'instabilité chronique, incapable d'élire depuis des mois un Président de la République, perdu dans des querelles byzantines, la guerre civile gagnait chaque jour un peu plus de terrain. 2800 morts depuis le 1er janvier, 24 en moyenne par jour la première semaine de septembre. Un exemple : quelques jours avant le coup d'Etat, le gouvernement a sacrifié à l'un des partis de sa majorité, le Parti National Islamique, après 3 jours de conciliabules, votes de confiance et autres censures, un ministre des Affaires étrangères, que tous s'accordaient à considérer comme un excellent politique. Délice des joutes parlementaires ! Mais à 150 mètres du Parlement, vous étiez arrêté, fouillé, interrogé, par des groupes d'extrémistes de droite ou de gauche, gardiens de véritables « zones libérées » (sur 40 districts à Ankara, 15 étaient aux mains de l'extrême gauche, 14 aux mains de l'extrême droite, 10, lieux d'affrontements et le reste encore tenu par l'armée, le secteur des ministères et des ambassades). Le clientélisme, la corruption généra-



dans les faubourgs d'Ankara, l'armée veille ...

lisée, une bureaucratie kafkaïenne, la faillite économique du pays (100% d'inflation en 79, 20% de la population active au chômage, plus de café ni de pétrole, une dette extérieure énorme). L'incurie de l'Etat ne pouvait, à terme, que favoriser la déstabilisation.

Royaliste : Quelques militaires à la parade, la mise à l'écart des responsables politiques traditionnels, l'autonomination à la présidence du général Evren, un coup d'Etat « bien élevé », sans bain de sang, tout cela suffira-t-il à résoudre les problèmes ?

Hervé Vincent : Au lendemain du coup d'Etat, les nouveaux maîtres de la Turquie ont appelé comme médecins de l'économie les représentants des milieux d'affaires du pays. Délégués du patronat, experts économiques et représentants de la bourgeoisie financière ne peuvent que constater la faillite. La croissance turque n'était qu'une excroissance de l'économie occidentale. Sa politique est entièrement dictée par les organismes internationaux (FMI,

OCDE, Banque Mondiale) et les crédits lui sont indispensables pour survivre. Sans pétrole, frappée de plein fouet par la crise de 73, la Turquie, outre son agriculture, n'a qu'un seul atout : ses 610 km de frontière commune avec l'URSS. On a calculé qu'en 78, les occidentaux on déboursé 1750 F par cm de frontière, en crédits pour la Turquie.

Alors les militaires n'ont pas le choix. Il vont d'abord réformer la Constitution en supprimant la proportionnelle afin de permettre à de réelles majorités de se dégager, pourchasser terroristes, Kurdes et opposants. Cette « purge » a déjà commencé et le bain de sang risque de suivre. C'est sans doute à ce prix que la Turquie restera comme l'a défini Cyrus Vance il y a quelque mois « l'ancrage oriental du dispositif de sécurité occidental », la grande oreille à l'écoute du ventre mou de l'URSS et le seul moyen de contrôle des détroits. Il semble que l'état-major veuille mettre le prix de son maintien dans l'OTAN.

N° 1533 M
(Février 1980)

AVIS D'IMPOSITION IMPÔT SUR LE REVENU

établi au titre de 1979 (Revenus de 1979)

Département
PARIS

ADRESSEZ-VOUS
IC PTE ST MARTIN HOP ST LOUIS 50 HOPITAL ST LOUIS
7 CITE DE PARADIS
MARDI ET VENDREDI 9H A 12H 75475 PARIS CEDEX 10

N° de compte (1)
13

A L'INSPECTEUR CENTRAL DES IMPÔTS
7 CITE DE PARADIS

08 751 25 125 017 104 A 8699 0209 - P076523001 Y 2 A 30

DÉCOMPTÉ DE VOTRE REVENU IMPOSABLE

TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RETRAITES ET RENTES VIAGÈRES

Revenu de base	Revenu imposable	Revenu net
37500	3750	33750
		6750
		27000

REVENUS PROFESSIONNELS

DEFICITS ET CHARGES

AUTRES REVENUS

RECAPITULUM

ENTRETIEN

impôts : ceux qui doivent payer

Pierre Mayer est né en 1927. Ancien élève de l'E.N.A. et de l'université de Berkeley, sa carrière l'a conduit à connaître très directement les problèmes français aussi bien que les questions économiques internationales. En 1976 il a publié un ouvrage, *Le Monde rompu* (1), qui avait été chaleureusement salué par Michel Jobert. Une annexe de ce livre, consacrée à la réforme de la fiscalité, avait depuis longtemps attiré notre attention par sa pertinence et son audace. Pierre Mayer a bien voulu répondre à nos questions.

■ **Royaliste :** Pierre Mayer, vous critiquez l'impôt sur le revenu, qui est pourtant un mode d'imposition généralement admis. Pourquoi ?

Pierre Mayer : Il est vrai qu'en théorie ce système est le meilleur possible : plus on gagne d'argent, plus on doit payer pour participer aux charges publiques. Mais la pratique est toute différente, et très contestable. Il faut en effet replacer le système fiscal dans le contexte de l'évolution économique internationale : nous assistons en ce moment à une lutte pour la survie, entre les nouvelles puissances riches en énergie ou particulièrement productives (le Japon en particulier) et ce que j'appelle les « pauvres pays riches » - ceux d'Europe essentiellement qui sont tributaires du reste du monde pour leurs échanges industriels et commerciaux et pour leurs approvisionnements énergétiques.

Ces « pauvres pays riches » doivent s'imposer, pour survivre, des disciplines sociales et individuelles contraignantes : il leur faut stimuler au maximum l'initiative, la responsabilité, le civisme, la créativité. Or le système de l'impôt sur le revenu décourage ceux qui travaillent. Il n'est que d'observer, pour s'en rendre compte, le système britannique : la progressivité y atteint des niveaux si éle-

vés que les classes sociales les plus actives se trouvent découragées : fournir un travail et un effort supplémentaires n'a pas de sens puisque le fruit de ce travail disparaît presque entièrement. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas l'existence de très grandes fortunes.

Les pays qui ont le même système fiscal connaîtront une évolution analogue, qui est, à terme, suicidaire. Il faut donc renoncer à un système fiscal hérité du passé, et totalement inadapté à l'évolution des rapports économiques internationaux.

■ **Royaliste :** Pourtant, le système de l'impôt sur le revenu paraît équitable...

Pierre Mayer : Ce n'est qu'une apparence. Cela pour deux raisons :

— d'une part, la nature du revenu saisi par l'impôt sur le revenu est différente selon les professions (lorsqu'il s'agit d'un salarié, ce qui est saisi c'est le **revenu brut total**, dont l'Etat déduit des frais professionnels forfaitairement établis à 10%. Tandis que, pour une profession non salariée, le revenu taxé est le **revenu net** : c'est à dire celui que l'individu veut bien déclarer après avoir rejeté, sur l'entreprise par exemple, la plupart de ses charges quotidiennes. Par conséquent, la nature du revenu appréhendé n'est pas la même : il y a une certaine im-

posture à parler d'un impôt personnel progressif sur le revenu puisque cet impôt ne couvre pas la même marchandise.

— d'autre part, il est bien évident que ce système aboutit à une inégalité manifeste devant la fraude. En raison des taux très élevés de l'impôt sur le revenu, il est en effet extrêmement attrayant de frauder. Encore faut-il pouvoir le faire. Or nous savons bien que les individus dont les revenus sont déclarés par des tiers (les salariés et certaines autres professions comme les médecins conventionnés par exemple). Ce sont donc eux qui supportent pour l'essentiel le poids de l'impôt sur le revenu, alors que d'autres catégories peuvent au contraire échapper en partie à cet impôt.

L'impôt sur le revenu est donc quelque chose de très théorique ; en pratique, nous connaissons un impôt sur les salaires, et plus précisément sur les revenus déclarés par des tiers. Il est injuste, et démoralisant que la charge fiscale soit principalement supportée par une seule catégorie sociale, alors que toutes les autres jouissent de leurs revenus clandestinement et en toute impunité.

■ **Royaliste :** Plutôt que de contester l'impôt sur le revenu, ne peut-on pas, plus simplement, lutter contre la fraude fiscale ?

Pierre Mayer : C'est extrêmement difficile. D'abord parce que le contrôle suppose des moyens très lourds, qui ont un rendement très faible. Or les agents de la direction générale des impôts sont en trop petit nombre pour que leur action soit efficace. Et les possibilités de fraude sont infinies. Regardons, par exemple, la hausse vertigineuse du prix des restaurants parisiens : il y a là un laxisme qui s'explique par le fait que la moitié de la note de restaurant est réglée par les contribuables, qui payent ainsi les impôts de ceux qui réussissent à ne pas les payer. C'est d'ailleurs une vérité générale :

l'impôt qui est éludé est toujours payé par ceux qui ne peuvent pas l'éviter. Cela parce que l'Etat ajuste toujours les recettes aux dépenses : par conséquent, toute fraude est un transfert indu de charges sur ceux qui ne peuvent pas éluder l'impôt.

J'ajoute que l'ouverture de la France sur l'économie internationale offre aux sociétés de très nombreuses possibilités de fraude,



affiche de 1914

notamment par le biais des filiales installées à l'étranger : par exemple le transfert de royalties pour l'utilisation de procédés ou de brevets souvent fictifs. A cet égard, on peut rappeler que le total de la fortune française qui s'est évadé vers la Suisse est estimé à cinq cents milliards de nouveaux francs.

■ **Royaliste : Que proposez-vous pour remédier à cette situation ?**

Pierre Mayer : A l'heure actuelle, le système fiscal empêche les individus de bénéficier de leurs efforts, de leur créativité. Cela dans le domaine de la rémunération du travail, et dans celui des gains en capital. Parce qu'il décourage l'effort individuel, ce système conduit les sociétés occidentales à un suicide lent. Il faut donc en changer.

Cependant, il ne s'agit pas supprimer d'un trait de plume l'impôt sur le revenu. Il existe un mur du

silence, qui s'oppose à une transformation radicale et brutale. Il faut donc procéder par étapes, et par expérimentation. Cela d'autant plus que l'impôt sur le revenu finit par rapporter des sommes importantes : 110 milliards de nouveaux francs qui sont prélevés sur onze millions de contribuables. Il faut donc trouver la contrepartie de ces recettes. Pour atteindre cet objectif, je suggère que l'on s'oriente vers ces deux directions :

— d'une part, il faut que les cartes soient redistribuées à chaque génération : il faut donc revoir l'imposition sur les successions, qui est, en France, beaucoup trop généreuse, en particulier pour ceux qui ont bénéficié tout au long de leur vie d'enrichissements sans cause et de rentes de situation.

— d'autre part, il est tout à fait possible de taxer le revenu au niveau de sa dépense, et non plus au niveau de sa formation comme c'est le cas actuellement. Lorsque vous avez de l'argent, vous le dépensez de toutes manières, d'une façon ou d'une autre : soit en achetant des biens de consommation, soit en achetant des biens durables; ou bien vous décidez de l'épargner. Grâce aux ordinateurs, on peut mettre au point un système de taxation des revenus au moment où ceux-ci sont dépensés. Par exemple, il serait juste de taxer davantage les voitures de luxe que les voitures populaires. De même, il serait juste de détaxer le revenu qui serait épargné, et l'on ne parlerait plus dans ces conditions du célèbre «avoir fiscal».

D'une manière générale, il faudrait taxer les dépenses de l'individu en fonction de leur utilité ou de leur désutilité sociale. Bien sûr, cela devrait faire l'objet d'une analyse très détaillée, qui chercherait à atteindre un double objectif : essayer d'optimiser les recettes de l'Etat, et stimuler en même temps les comportements des agents économiques afin qu'ils soient bénéfiques pour la collectivité - soient qu'ils détournent d'un certain nombre de dépenses somptuaires, soient qu'ils permettent la constitution d'un flux régulier d'épargne alimentant l'investissement des entreprises.

■ **Royaliste : Pensez-vous que cet impôt sur la dépense apporterait à l'Etat des sommes qui équilibreraient celles obtenues par l'impôt sur le revenu ?**

Pierre Mayer : Oui, ce serait possible. Lorsque la taxe à la valeur ajoutée a été inventée, cet im-

pôt a été considéré par le monde entier comme révolutionnaire, et c'est un modèle que chaque pays cherche maintenant à imiter : les Japonais ont eux-mêmes adopté la T.V.A., qui s'impose maintenant sur le plan européen. Or je pense que, si elle est affinée, la T.V.A. peut être un impôt très productif et apporter la contrepartie des recettes actuellement prélevées au titre de l'impôt sur le revenu, si l'on décide conjointement une imposition plus lourde et plus pro-

rapidement possible afin d'établir un véritable marché commun et une égalité des conditions économiques à l'intérieur de la C.E.E. Ce qui lui permettrait d'exister face aux grandes puissances économiques telles que les Etats-Unis et le Japon. L'Europe, si elle veut survivre, doit adopter un modèle unifié, et performant. Tel n'est pas le cas actuellement puisque, comme nous l'avons vu, le système de l'impôt sur le revenu est inadapté et périmé.



taxer les dépenses somptuaires

gressive des droits de succession. A cet égard, le modèle à suivre est probablement le modèle suédois ou le modèle américain, qui prévoient des droits de succession beaucoup plus élevés qu'en France.

Il faut ajouter que la réforme de la fiscalité ne peut s'envisager pour la seule France, qui ne peut prendre une telle initiative isolément parce qu'elle est engagée dans le processus de la construction européenne. Malheureusement, l'idée qui prévaut actuellement est que tous les pays européens doivent aligner leur fiscalité sur le système de l'impôt sur le revenu, en allégeant l'imposition des sociétés en raison de la concurrence internationale.

■ **Royaliste : L'idée d'une imposition sur la dépense exige une intervention de l'Etat, en fonction d'une certaine idée de l'utilité ou de la justice. N'est-ce pas contradictoire avec le principe d'une harmonisation fiscale européenne ?**

Pierre Mayer : N'oublions pas que le problème qui se pose à la France se pose dans les mêmes termes aux autres pays européens: nous sommes tous confrontés aux mêmes exigences de survie. Si vraiment les Etats européens prenaient conscience du danger, il ne manqueraient pas d'aboutir à la conclusion qu'il faut harmoniser les fiscalités européennes le plus

■ **Royaliste : la réforme fiscale que vous préconisez ne serait-elle pas un instrument de protection économique, ce qui serait contraire aux principes de la construction européenne ? La tentation serait grande pour l'Etat de taxer certains produits importés, afin de protéger son marché intérieur ...**

Pierre Mayer : Certainement. L'argument que vous exposez donnerait aux autorités de Bruxelles, dans la perspective de négociations telles que le G.A.T.T., des moyens non négligeables de marchandages avec les pays tiers. Je crois que si les pays européens voulaient réaliser une harmonisation fiscale conçue selon le modèle que j'évoque, ils seraient amenés à procéder ensemble à une analyse en profondeur de leur problématique face aux pays tiers, à analyser les secteurs et les activités qu'ils cherchent à développer, puis à négocier entre eux des taux d'imposition. Je ne suis donc pas hostile à l'utilisation d'une fiscalité nouvelle, fondée en particulier sur la T.V.A., qui serait conçue comme instrument de marchandage des pays européens face aux pays tiers, bien au contraire !

Propos recueillis par
Bertrand Renouvin

(1) aux éditions Fayard.

PERSONNEL SITORIAL LE REVENU



FISCALE, 21 rue Croix des Petits Champs PARIS

mémoires de joseph prudhomme, pédiatre

Qu'est-ce qui peut faire d'un honnête pédiatre de l'Hôpital des Enfants Malades un bourgeois gentilhomme de la Nouvelle Droite, flatté par de Benoist et Pauwels pour servir de «caution scientifique» à leur entreprise de renazification ? C'est ce que nous raconte Pierre Debray-Ritzen dans ses «Mémoires» : «L'usure de l'âme», très instructives quant à la petite coterie du Figaro magazine.

A l'adolescent Debray-Ritzen qui lui envoyait quelques vers, le vieux poète Max Jacob fit cette réponse fort sèche : «*Les vers que tu m'envoies là sont sans aucune personnalité (la personnalité ne s'acquiert pas, on l'a en naissant). Ils sont palots, écrits dans une langue abstraite, pleines de clichés. Ecris en prose comme M. Jourdain !*». Le vieil homme ne savait mieux dire et c'est bien les mémoires d'un M. Jourdain moderne, d'un Joseph Prudhomme atteint du virus de l'écriture, que nous livre le psycho-pédiatre de chez Hersant. Rien n'y manque, de la vision nombrilique de sa jeunesse qui pourrait sortir tout droit de «*L'Enfance d'un Chef*», à la description minutieuse d'une vie d'étudiant méritant de la guerre, passionné de biologie mais engluée déjà dans une morale élitiste d'homme arrivé qui veut être aussi un touche à tout de génie. Car Pierre Debray-Ritzen fait partie de ces hommes pour qui savoir et place dans la société sont liés. Sa situation de mandarin lui aurait sans doute ouvert, en d'autres temps, les salons littéraires et les dîners de l'intelligentsia auxquels il aspire tant. Rien d'étonnant donc à ce qu'un de ses chapitres sur les années 50 s'intitule «déceptions», à ce qu'il sorte écœuré de l'agitation de 68, lui qui, boudé par la société parisienne, voit de plus remettre en cause sa croyance scientiste et son rang social. «*Plus que la mise en cause du régime ou la mise à jour d'une anarchie*, déclare-t-il, *l'événement grave à nos yeux était cette atteinte à la connaissance*».

Et quelle connaissance ! Certes Debray-Ritzen se complait dans le rôle du scientiste naïf, déformé professionnellement et qui doit

sans doute penser avec Pauwels que les centrales nucléaires sont les cathédrales de lumière du XXIème siècle, mais tout cela noyé dans une morale de Monsieur Perrichon déclarant :

«*Tâcher d'aimer la vie, rassembler sa force pour créer encore, ne plus voir que des gens de qualité qu'on aime. Sinon s'abstenir.*»

Déboussolé, voyant sans doute jusque sous son lit le complot marxo-freudien qu'il dénonce dans plus de la moitié de ce livre, animé de son credo du tout héréditaire et d'un antichristianisme de radical-socialiste, sa rencontre avec Pauwels et de Benoist fut bien le seul miracle de sa vie. Gageons que nos deux compères en Figaro-magazine ont vu, en ce praticien rejeté par les médias mais connu du petit public, une bien meilleure caution scientifique que les Eysenck et autres anglo-saxons inconnus. Depuis, notre Debray-Ritzen semble avoir repris goût à la vie mondaine, dans ce nouveau cénacle où son mérite est enfin reconnu.

Sur ce point, ce livre, bouffi d'orgueil et de platitudes, met bien en évidence les talents de sergents recruteurs de de Benoist, jetant ses filets sur tous les aigris de la science et de la littérature qui remplissent les comités de patronage du GRECE et de Nouvelle Ecole, les Jean Cau, Rougier et autres Pauwels... Toute une clique moins dangereuse en définitive par ses idées que par la revanche qu'elle veut prendre sur l'histoire et sur la vie.

J. BLANGY

Pierre Debray-Ritzen - *L'Usure de l'âme* - Ed. Albin Michel. Prix franco 73 F

adieu lénine!



Le Proletariat en marche...

En notre temps de remise en cause, il restait encore quelques mythes qui avaient la vie dure comme celui du prolétariat qui, en tant que classe, devait accoucher de l'histoire. L'iconoclaste est enfin venu, il s'appelle André Gorz, alias Michel Bosquet. Dans la lignée des socialistes autogestionnaires il fait en un remarquable essai ses «adieux au prolétariat». (1)

Dès les premières lignes A. Gorz va droit au cœur du problème : «*le marxisme est en crise parce qu'il y a crise du mouvement ouvrier*». Cette crise idéologique vient du fait que le développement du capitalisme n'a pas été mortel au capitalisme. Au lieu, selon St Marx, des ouvriers polytechniques capables d'autogérer le processus de production, la société industrielle a fait place à des ouvriers appauvris, déqualifiés et sans capacité politique. En clair le prolétariat n'existe plus. Il n'y a plus rien à attendre du prolétariat et de l'histoire. «*Il ne s'agit plus de savoir où nous allons ni d'épouser les lois immanentes du développement historique. Nous n'allons nulle part; l'histoire n'a pas de sens, il n'y a rien à espérer d'elle, ni rien à lui sacrifier*».

Faut-il alors désespérer ? Non, car derrière une analyse lucide et rigoureuse, A. Gorz laisse percer un certain optimisme. La société industrielle où toute activité est socialisée, parcellisée, normalisée, a engendré une non-classe de prolétaires sur laquelle peut s'appuyer une critique radicale de la société industrielle. Cette non-classe ne se définit plus par sa position au sein du processus de production ni par son travail. Elle se caractérise par son refus du travail et de la rationalité productiviste. Aussi, poursuit-il, on ne pourra reprendre le pouvoir sur sa vie qu'en la soustrayant à la rationalité producti-

viste et marchande. En quelques chapitres centraux, Gorz reprend la critique écologiste de la société industrielle développée par Ivan Illich, mais appréhende d'une façon originale le phénomène du pouvoir.

L'Etat n'est plus à détruire radicalement comme le prônaient jusqu'à présent la plupart des écologistes. Mieux, il peut être la condition pour qu'une société autogérée puisse se développer. C'est ce qu'il appelle *la société duale* : d'un côté le pouvoir réduit au minimum, de l'autre la société civile autogérée.

Mais cela suppose, dit-il à juste titre, que la politique n'ait plus comme exclusive finalité l'exercice du pouvoir. La confusion du pouvoir et de la politique entraîne en effet la mort du politique et la naissance de l'Etat total.

Une question reste néanmoins en suspens à l'issue de cet essai. Comment soustraire la politique à la compétition pour le pouvoir ? Ne serait-ce pas en soustrayant le pouvoir suprême à la compétition, ce qui aurait comme «vertu suprême» ainsi que le rappelait Clavel (2) de «*décourager dès le départ, à la racine, la course au pouvoir*». Allons Gorz, encore un effort !

Hubert BOCQUILLON

(1) Adieu au prolétariat - A. Gorz. Ed. Galilée, prix franco 69 F.

(2) Interview de Maurice Clavel dans *Royaliste* 236; prix franco 4,50 F.

Penser l'avenir ? Il y a gros à parier que cette question n'est posée qu'en temps de crise. Si les peuples heureux n'ont pas d'histoire, ils n'ont pas à s'interroger sur le futur, qui n'est jamais que pure répétition d'un cycle, prolongation d'un bonheur, poursuite d'un but. L'interrogation ne pèse de tout son poids que dans l'angoisse du lendemain, lorsque les formes et les figures se brisent, les mots se sentent mal. Sur-tout quand l'essentiel est en cause. L'essentiel c'est évidemment le sens, la boussole, la clef du monde. Ce fut, pour des milliers d'intellectuels français, le marxisme durant des décennies. Aujourd'hui ? Il suffit de lire l'enquête de la revue *Le Débat* pour s'apercevoir qu'il n'y a plus d'idéologie dominante, au moins dans l'intelligentsia. Alors, tout est possible, y compris «le retour du même». Le pire également ?

Sans doute pas, tant les générations des années soixante-dix paraissent vaccinées devant les aventurismes, les délires totalitaires. Une sorte de sagesse semble prévaloir chez elles qui pourrait passer pour du scepticisme s'il n'y percevait quelque souci aigu pour l'homme et une noble ambition pour l'intelligence. Blandine Barret-Kriegel me paraît exprimer un vœu collectif lorsqu'elle souhaite «un peu plus de vérité, de justice et d'énergie». Le ton est nouveau, reconnaissons-le par rapport à l'idéologie soixante-huitarde. Les yeux se décillent parfois face aux réalités et aux faits têtus. La guerre s'inscrit comme un horizon possible sur un ciel qui fait moins rêver que trembler. Blandine Barret-Kriegel : «*La crise économique et morale des sociétés industrielles, la poudrière du Tiers-Monde épuisé d'oppression, l'expansion soviétique me paraissent redoutables. Contre la fâcheuse habitude d'entrer dans l'avenir à reculons, le remède modeste que peut proposer un intellectuel n'est pas de cultiver l'amnésie nourricière de répétition névrotique mais d'alimenter la mémoire*»

RETOUR AU POLITIQUE

Peut-on lire entre les lignes l'espoir d'un retour à la politique hors des idéologies dans un éclairage historique à un moment où il est de mode de prôner l'apolitisme ? Ce serait une chance incontestablement. A condition de déjouer les pièges de la Realpolitik. Jean-François Bizot, le directeur d'*Actuel* est conscient de la difficulté. Il la formule à sa façon : «*Nous avons bien été obligés d'enregistrer ce repli forcé des espoirs et des utopies. Au cynisme de la Realpolitik nous avons décidé d'opposer le constat du récit pour passer un gilet de sauvetage à nos idées qui buvaient la tasse, avec des guerres dures, des tortures modernisées, et des révolutions difficiles. Le récit n'arrive pas toujours à condenser les facettes et à dévoiler les ficelles, mais il reste qu'on a pris sur des situations et des hommes, de la chair, des faits, du plaisir et de la douleur. Chacun tire sa conclusion : le récit remobilise la pensée.*»

»Une attitude en émerge : celle d'un recentrage hallucinant qui marierait fermeté et générosité, réalisme et invention, un avant-gardisme compréhensible par tous». Bizot ajoute encore à ces qualités requises la rigueur, avec ce commentaire : «*Douze ans après 68, c'est mar-*



par
gérard
leclerc

penser l'avenir

rant non ?». D'après les autres réponses à l'enquête du *Débat*, si le mot n'est pas repris, l'impression prévaut qu'il susciterait un accord général. Appel au réalisme, refus du narcissisme, Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut proclament : «*Que les intellectuels choisissent la vérité contre une notoriété immédiate, qu'ils rééquilibrent l'inévitable paranoïa par la névrose du vrai, qu'ils soient un peu moins «intelligents» et un peu plus pragmatiques*». Décidément les enfants de mai 68 se débarbouillent ! On en viendrait à craindre qu'ils deviennent quelque peu technocrates, ou encore ce que Bernanos appelait petits mufles réalistes. Par chance, il semble bien qu'il n'en est rien. Si Bizot se montre partisan du retour au récit, c'est que celui-ci ne s'apparente pas à l'histoire bataille ou à la description mécanique des causes impersonnelles. C'est qu'il a un goût de chair et de sang, qu'il ne peut jamais s'abstraire de la souffrance des hommes.

Surtout, la cause des droits de l'homme domine de très haut ce retour à la politique. L'exigence éthique apparaît comme majeure. Guy Lardreau le coauteur de *L'Ange* avec Christian Jambet ne craint pas de donner comme tâche prioritaire à l'intelligentsia la réflexion morale qui implique une continuelle réinscription dans le temps. Lardreau dégage avec grande force l'impératif de cette réflexion : il se devra d'être intellectuel jusqu'au bout, c'est-à-dire de ne céder en rien aux récriminations de l'esprit de camp pour être fidèle jusqu'au bout aux principes de l'entendement. En un mot, dans une telle perspective le «ne pas désespérer Billancourt» de Sartre est définitivement exclu, la morale ne sera plus partisane.

Beau projet qui rejoint l'idéal kantien et qui pourrait être soumis aux critiques dont il a toujours été l'objet. Mais dans son absolu, il préserve au moins le principe cardinal hors duquel on voit mal comment une morale pourrait subsister. L'homme ne saurait jamais être traité

comme un moyen, et l'exigence qu'il recèle le fait forcément accéder à l'universel. Encore faut-il que la question de l'homme en tant que tel soit posée. C'est ce que fait Jean-Luc Marion en des termes qui ne surprendront pas les lecteurs de *Royaliste* : «*Mais désormais l'identité de l'homme ne relève plus de l'anthropologie; si l'homme pouvait recourir à l'anthropologie pour se déterminer lui-même, cela signifierait qu'il peut de lui-même se déterminer, donc que la question ne se pose pas de son identité. L'identité de l'homme devient au contraire précisément problématique quand l'homme comprend, à ses responsabilités universelles et absolues, que l'homme passe infiniment l'homme, que l'homme est quelque chose qui doit être surmonté (Pascal et Nietzsche, ici encore, conviennent ensemble) sans concevoir en vue de quoi. Mais cette ignorance même peut devenir l'origine d'une authentique innovation, puisque l'innovation suppose l'irruption de l'inconnu comme inconnu. C'est pourquoi la question de l'homme - et d'un homme qui puisse à ce point assurer la clôture de l'avenir propre à la modernité qu'il devienne digne d'une innovation - se jouera dans le rapport de l'homme à une instance qui lui demeure radicalement autre, et pour cela qui l'interpelle intimement.*»

Cette instance, c'est l'interrogation métaphysique par excellence mais que Marion voudrait engager dans une voie radicalement neuve.

LE DEBAT DE 1981

Le souci métaphysique apparaît également largement dans les réponses même si les démarches ne sont pas univoques. Un Emmanuel Todd avec son libéralisme antireligieux paraît assez isolé. Je ne sais si cette enquête du *Débat* fera date comme avant la guerre de 1914 celle entreprise par Henri Massis et Alfred de Tarde. Elle n'en est pas moins caractéristique des orientations, des incertitudes et des aspirations d'une génération. Certes l'intelligentsia n'est pas toute une génération, encore moins toute une nation, mais elle peut, mieux qu'aucun autre secteur social formuler un «état de siècle», un vécu collectif.

Le fait que cette enquête paraisse en 1981, l'année de la grande confrontation électorale ne nous est pas indifférent. La question est en effet de savoir comment le débat politique reflètera exactement les réelles interrogations de la nation. Il y a, de toute évidence, le risque de voir les «grands» candidats campés sur des positions définies d'avance, armés des poncifs tout droit venus des idéologies les plus stéréotypées. C'est donc notre chance à nous d'être plus libres, plus détachés de la politique politicienne, pour poser les vraies questions politiques. Avec cette année-ci, une chance infiniment supérieure d'être entendus. Cela ne signifie pas que nous serons d'emblée compris, encore moins approuvés. Mais au moins le débat sera d'autant plus possible qu'il est déjà entamé dans les esprits.

Gérard LECLERC

Le Débat septembre 1980. Enquête : de quoi l'avenir intellectuel sera-t-il fait ?



drôle de drame

Le premier roman de Montaignu ? Oh bien sûr vous serez surpris si vous connaissez un tant soit peu ses premiers ouvrages (1) : vous n'attendez certainement pas ce style, ce ton, ce sujet. Mais vous n'avez pas fini de vous étonner : « La Comtesse prodigieuse » vous entraînera ailleurs et plus loin que vous ne pensez.

Cela commence comme un roman policier : château perdu dans les Landes, comtesse entourée d'une famille qui l'épie et semble vouloir la trahir. Mais ce n'est pas de l'Agatha Christie : la comtesse a un vocabulaire plutôt cru, et ceux qui l'entourent ne se tiennent vraiment pas bien : sa belle fille se farcit tout ce qui porte culotte dans le voisinage, et son héritier a, comme on dit, des goûts particuliers; il y a en plus, un petit voyou qui ne sait parler que l'argot. Mais attention, ce n'est pas non plus du San Antonio : nulle complaisance, nulle facilité, nulle grossièreté dans ce style plein de trouvailles et de charme.

D'ailleurs, « La Comtesse prodigieuse » n'est pas un roman policier. Certes, la mort rôde, mais elle frappe de façon inattendue. S'il y a énigme, ce n'est pas celle que l'on croyait. Quant aux apparences des personnages, mieux vaut ne pas trop s'y fier : un voyou peut être tendre et philosophe; une femme du monde, distinguée et tout, peut être une basse intrigante; un travesti peut être un voyant extra-lucide; un simple voyageur peut être un banquier, connaître un destin qui sort de l'ordinaire et rendre des services amoureux inhabituels. Quant à la Comtesse, c'est tout un

poème : vous verrez bien qu'elle est autre chose que ce qu'elle paraît. Il faudrait encore parler de Madame Arsène, hôtelière un peu spéciale, de Marthe, la servante qui porte un pur amour à un disparu, ou encore de l'étranger professeur Pontékouzéne.

Quelle est la morale de cette histoire aux personnages si peu moraux et si mal embouchés ? Je vous laisse la chercher. Ce château croulant, avec ces passages secrets et sa façade jaunâtre, est peut-être un symbole; en tous cas un lieu où il est possible de vivre dans l'attente de la suite et de la fin. Cette lutte dont il est l'enjeu, c'est peut-être la fable de la société libérale avancée, l'histoire de la volonté de puissance et de l'argent qui voudrait être roi. Il peut sembler sur le point de triompher. Mais face à lui, si sérieux, si réaliste, si astucieux dans ses intrigues, si violent parfois, il y a la vitalité - peut-être pas très convenable - et le grand rire libérateur. Contre cela, il ne peut rien.

B. LA RICHARDAIS

Henry Montaignu - *La Comtesse prodigieuse* - Ed La Table Ronde. Prix franco 59 F.

(1) - *Rocamadour* - (43 F franco) - *Reims* - (42 franco) - *Paray le Monial* - (franco 62 F) - *Histoire secrète de l'Aquitaine* - (franco 57 F) - *Le Mandat du Ciel* - (franco 24,50 F).

«...Le livre qui devient vivant,
c'est le livre que le cœur dévorant
a dévoré de part en part ...»

cet été à fougères

Henry MILLER
Les livres de ma vie

Du 27 août au 8 septembre s'est déroulé à Fougères, en Bretagne, le 4ème Festival du Livre Vivant. Sous la direction de Michel Philippe qui en est l'instigateur, il a réuni - comme chaque année depuis 1977 - différentes manifestations autour d'un grand roman populaire, cette année « Le Vicomte de Bragelonne » d'Alexandre Dumas.

Le plat de résistance était constitué par ce roman, recréé, théâtralisé dans le cadre admirable de pureté et de rigueur que représente le Couvent des Urbanistes. Couvent dont on fêtait pour l'occasion le tricentenaire et la restauration par une municipalité soucieuse de ses devoirs.

Que l'on imagine dans la grande cour carrée de ce bâtiment un dispositif scénique la traversant de part en part et débordant sur les façades; et pendant quatre heures, chaque soir d'une fin d'été relativement clémente en cette rude région, un spectacle total dont les cent interprètes - professionnels et amateurs étroitement et adroitement mêlés par les deux metteurs en scène, Michel Philippe et Jean Pommier, les costumes riches de tout le luxe du Grand Siècle, les éclairages et les effets visuels donnant à l'ensemble et à certains moments privilégiés un caractère magique, les musiques de Delalande et de Charpentier concourraient au plaisir de centaines de spectateurs. Spectateurs extraordinairement attentifs malgré la durée du spectacle et la température fraîche des soirées bretonnes. On approchait là du vrai théâtre revenu puiser à ses sources et réalisant un des vœux d'Antonin Artaud, ce rétablissement de la communication directe entre le spectateur et le spectacle.

Malheureusement, un prix de place trop élevé (1) a privé ce spectacle du public auquel il a droit et qui a droit naturellement à lui.

Il n'en fut pas de même pour le deuxième point fort du Festival, « La Fête du Soleil », spectacle processionnel qui se déroula à travers le vieux Fougères et permit à plus d'un millier de spectateurs de retrouver ou de faire connaissance avec quelques hauts lieux historiques grâce à des évocations de personnages et de faits du 17ème siècle. Là encore, et d'ailleurs, le théâtre allait au peuple et

ainsi se produisait une véritable communion entre les acteurs-personnages de Dumas descendus dans la rue, le public, et la ville habituellement renfermée et secrète. Les cœurs s'ouvraient définitivement lors de la dernière station où les vers de Charles Le Quintrec, hymne d'amour à la Bretagne éternelle, étaient lancés par Louis XIV ayant symboliquement abandonné sa couronne.

Donc un festival peu banal rompant avec la majorité de ses pareils qui ne sont que trop sou-



Aramis (Michel de Meaulnes)
et Fouquet (Jean Barrier)

vent prétextes à la prestation de « vedettes » parachutées depuis Paris.

Grâce en soit rendue à Michel Philippe et à son équipe, ainsi qu'à une municipalité compréhensive (2), et souhaitons qu'ils puissent encore et longtemps poursuivre une telle entreprise.

Pierre LIMOÛSI

(1) Pour être juste, il faut souligner que les subventions gouvernementales, entre autres celles du ministère de la Culture - malgré une « Année du Patrimoine » soutenue surtout par de beaux discours - justifient par leur modicité le prix.

(2) Tout au moins dans son ensemble, car comme toujours dans de pareils cas il y a des incompréhensions vis à vis d'une action pourtant légitimée par le succès des années passées.

Voici classés par département, une liste de correspondants de Royaliste. Si vous désirez participer à notre effort de propagande, ou bien tout simplement prendre contact avec des royalistes de votre région, écrivez leur.

Pour les départements non mentionnés, écrire au journal qui transmettra.

- 04-06 — NAR - B.P. 656 - 06012 NICE Cedex.
 10 — J-M Peres, 22, rue Jules Ferry - 10300 SAINT-ETIENNE-DE-REIMS.
 13 — NAR - B.P. 38 - 13100 AIX-EN-PROVENCE.
 19 — M. Vialard, 14, rue Alfred de Musset - 19100 BRIVE.
 22 — NAR - B.P. 2536 - 35025 RENNES Cedex.
 27 — NAR - B.P. 857 - 76010 ROUEN Cedex.
 29-35 — NAR - B.P. 2536 - 35025 RENNES Cedex.
 37 — Laurent Goulard - Les Oiseaux, rue du Val-Violet 37300 JOUÉ-LES-TOURS
 38 — C. Moyrenc - 13, rue Charles Péguy - 38100 GRENOBLE
 42 — Mme Gousseau B. P. 134 - 42012 SAINT-ETIENNE Cedex.
 44-85 — NAR B.P. 203 - 44007 NANTES Cedex.
 45 — M. Lemaignan - 12, rue Eudoxe Marcille - 45000 ORLEANS.
 49 — NAR - B.P. 353 - 49002 ANGERS Cedex.
 50 — M. Gérard Blin, Clinique de la Providence - 50800 VILLEDIEU-LES-POELES
 51 — NAR - 30 Bd Diancourt - 51100 REIMS.
 56 — Mlle de Prunelé - Trécesson, Campénéac - 56800 PLOERMEL
 59-62 — Mme Charlet - 27, rue des Fossés - 59800 LILLE.
 64 — J-J Boisserolle - Hameau du Luy - Cidex 03 A - Serres Castet 64160 MORLAAS
 69 — NAR - B.P. 44 - 69397 LYON Cedex 3.
 72 — H. Brocherie - 60, av. Victor Hugo - 72000 LE MANS.
 75 — NAR - 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.
 76 — NAR - B.P. 857 - 76010 ROUEN Cedex.
 78 — NAR - B.P. 120 - 78003 VERSAILLES Cedex.
 83 — NAR - B.P. 612 - 83053 TOULON Cedex.
 91-92-93-94-95 — NAR - 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

■ CARNET

Le mariage de nos amis Gérard Leclerc et Yvonne Marçais (voir Royaliste 321) sera célébré le samedi 25 octobre à 14 h 30 à Rumigny (Ardennes). Les personnes disposant de places dans leur voiture sont priées de nous en avvertir afin d'organiser au mieux le déplacement à Rumigny.

BELGIQUE

Le réseau de diffusion de Royaliste sera très prochainement étendu à la Belgique. Les abonnés, sympathisants belges de nos idées et de notre journal qui voudraient à cette occasion nous apporter leur soutien, peuvent écrire à notre correspondant :

Didier Hanchard,
 av. Croix de Bourgogne
 - 1410 WATERLOO.

■ **MANCHE** - Réunion avec Bertrand Renouvin sur le thème «Des royalistes aujourd'hui qui sont-ils?» le samedi 18 octobre à 21 h dans une salle de la mairie de Saint-Lô.

■ **PARIS** - Mercredis de la N.A.R. Tous les mercredis, conférence-débat à 20 h, dans les locaux du journal.

— **mercredi 8 octobre** - «Pourquoi une candidature royaliste ?» par B. Renouvin.

Les lecteurs de Royaliste et les sympathisants sont tout particulièrement conviés à ces réunions qui leur permettront de prendre contact avec les principaux rédacteurs du journal et les animateurs de nos activités dans la Région parisienne. Vers 22 heures, à l'issue de la conférence, un repas froid est servi qui permet de poursuivre autour d'un pot les conversations amorcées (participation aux frais pour le repas : 10 F)

mobilisation générale !

L'annonce de la candidature de Bertrand Renouvin aux élections présidentielles de 1981 nous a déjà valu un grand nombre de réactions : lecteurs inconnus qui nous proposent leur aide, anciens abonnés ou adhérents qui reprennent contact, offres de services diverses, souscriptions et dons pour l'opération ARSENAL 81. Tout ceci est très encourageant et nous montre que nos lecteurs ont compris l'importance de l'enjeu.

Mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés et savoir que nous ne réussirons ce pari difficile qu'avec l'aide de tous et à la condition impérative de travailler de manière organisée.

Trois objectifs immédiats doivent être atteints :

- 1) le **nerf de la guerre**. Cette campagne présidentielle coûtera cher. Des dépenses hors de proportion avec notre budget habituel sont à prévoir. C'est la raison d'être de l'opération Arsenal 81 dont la première étape consiste à réunir avant Noël une somme de 50.000 F pour faire face aux premiers besoins. Deux possibilités : - soit en nous adressant dès aujourd'hui cette souscription à l'ordre de Royaliste. - soit en prenant l'engagement de nous faire parvenir une contribution mensuelle par virement automatique (les imprimés nécessaires sont à votre disposition au journal).

2) **Développer l'audience du journal**. Il importe en effet d'intéresser à notre entreprise, et le plus rapidement possible, tous vos amis ou relations. Le travail à accomplir est important et il est certain qu'il sera facilité si le nombre de nos lecteurs ou abonnés augmente d'une manière sensible. Une formule d'abonnements de propagande «3 mois : 15 F» existe. Envoyez-nous la liste de vos amis (accompagnée de la somme correspondante) et ils recevront le journal pendant 3 mois.

3) la «**chasse**» aux maires. Pour que la candidature de B. Renouvin soit retenue il faut qu'elle soit «parrainée» par 500 élus (députés, sénateurs, conseillers généraux et maires). Là aussi l'aide de tous nos lecteurs est indispensable. Prenez contact avec les sections locales ou directement avec le siège pour recevoir les indications nécessaires et offrir vos services pour cette collecte de signatures sans laquelle nous ne pourrions aboutir.

Par le canal du journal nous vous tiendrons également au courant des progrès réalisés, mais en attendant c'est à une véritable «**mobilisation générale**» que nous vous convions.

Yvan AUMONT

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (30 F), 6 mois (55 F), un an (95 F), de soutien (200 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix.

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS - C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N Paris

EDITORIAL

« Vous avez du veau ? », demande une ménagère chargée de cabas; « Vous avez une ordonnance ? », répond le boucher. Le dessin de Chenez (1) fait sourire. Mais l'affaire est sérieuse : la santé des consommateurs est-elle menacée par l'utilisation des œstrogènes ? Le mot d'ordre de boycott lancé par l'Union fédérale des Consommateurs assassine-t-il une profession ?

Le fait est que des hormones de synthèse sont utilisées malgré la loi de 1976, et que les contrôles des services vétérinaires sont insuffisants : le veau est devenu un produit industriel, de mauvaise qualité, fabriqué selon des méthodes dangereuses pour les consommateurs. La Fédération nationale bovine l'avoue implicitement lorsqu'elle déclare que, si le boycott continue, « dans quinze jours ou trois semaines il faudra jeter des veaux à la décharge, car vu leur alimentation, ces animaux ne peuvent vivre longtemps ».

Sans doute, l'actuelle campagne contre le veau pénalise-elle les éleveurs soucieux de qualité. Mais comment les organisations de consommateurs pourraient-elles se faire entendre, sinon par des actions spectaculaires et brutales ? Jusqu'à présent, leurs protestations étaient demeurées vaines, et les pressions sur les pouvoirs publics inefficaces. Faut-il patienter ou renoncer alors que les mesures à prendre sont urgentes ? La solution du conflit est maintenant entre les mains du gouvernement, qui doit prendre l'initiative d'une révision de la loi de 1976 et renforcer les moyens de contrôle vétérinaire.

LE PRIX ET LE PROFIT

Nécessaires, ces mesures seraient cependant insuffisantes. Car la guerre du veau a révélé tout un système de production et de commercialisation qui enferme les éleveurs dans une logique implacable : ou bien le veau est élevé sous la mère et perd 10 à 15 kilos, soit 200 ou 300 F par animal; ou bien il est élevé en « batterie », où l'utilisation des hormones et des aliments industriels le rend « compétitif ». L'éleveur peut-il accepter de perdre de l'argent ? Les consommateurs accepteraient-ils de payer plus cher un veau de meilleure qualité ?

Dans le système actuel, le problème est insoluble. Aussi faut-il, par delà les réformes législatives, réexaminer le processus de fabrication et le mécanisme de la formation des prix. S'il est vrai que le veau naturel coûte plus cher, il conserve presque la totalité de son poids à la cuisson alors que le veau industriel en perd plus du tiers. Le prix de vente en bou-



par
bertrand
renouvin

VOUS avez du veau ?

cherie est donc actuellement, un mauvais indicateur. Le prix de fabrication aussi : comme le montre Bernard Lambert, animateur des Paysans-travailleurs, « le veau que nous vendons aux alentours de 2000 F a coûté, quand il arrive sur l'étal du boucher, de 1200 F à 1400 F à la collectivité, par le jeu des primes allouées à l'industrie, primes de dénaturation (2,80 F par kilo de lait en poudre), prime de soutien du marché des matières grasses, coût énergétiques, etc. » Dès lors, que signifie la « rentabilité », qu'elle est la rationalité du prix, quel est le critère de la « compétitivité » ? Sous l'apparente simplicité de la loi de l'offre et de la demande, de la vérité des prix, de la libre concurrence, apparaît un système absurde, qui coûte cher à la collectivité, qui tue l'initiative des éleveurs et qui ne répond pas aux exigences des consommateurs. Cela pour le plus grand profit des firmes chimiques et alimentaires...

Le mode de production agricole n'est pas seul en cause. La fabrication et la commercialisation des produits de l'industrie est tout aussi aberrante, anti-économique au sens premier du terme, mais tout aussi profitable à ceux qui contrôlent le marché. Là encore, les organisations de consommateurs jouent un rôle indispensable en dévoilant les pratiques des fabricants, des distributeurs et parfois des détaillants, qui privent de toute signification les principes

de libre concurrence affichés par le gouvernement.

UNE CONCURRENCE ILLUSOIRE

En théorie, la concurrence fait baisser les prix. En théorie, les consommateurs pénalisent par leurs choix les « mauvais » commerçants et les produits médiocres, et avantagent les bons. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-même si les prix montent et s'ils ne savent pas acheter, disait M. Monory... Mais nous savons bien que la « libre concurrence » est une illusion.

— de récentes affaires ont montré que les producteurs concluaient des ententes pour se partager les marchés et maintenir les prix à un certain niveau : ainsi Darty a été condamné à 2,5 millions (nouveaux) d'amende parce qu'il avait incité les fabricants à ne pas vendre trop bon marché à ses concurrents; de même Thomson, déjà condamné à une amende d'un million, passait la semaine dernière devant les tribunaux pour refus de vendre à un commerçant qui voulait vraiment « casser » les prix.

— de plus, les groupes industriels entretiennent une concurrence artificielle entre des produits identiques vendus sous des marques différentes, afin d'augmenter le marché global, et aussi pour réaliser de plus grands bénéfices, chaque marque ayant un prix différent.

Enorme gaspillage de temps, d'argent, d'énergie, de travail, provoqué par la volonté d'exploiter le consommateur et par la soif d'enrichissement de ceux qui sont assez puissants pour faire la loi du marché. Le renforcement du « contre-pouvoir » des consommateurs apparaît donc comme une nécessité. Encore faut-il qu'il soit indépendant de l'Etat - ce qui n'est pas le cas de certains groupements - qu'il dispose de moyens financiers étendus (la revue « Que Choisir » propose que le produit de certaines amendes soit versé aux associations de défense) et que les représentants des consommateurs puissent participer effectivement aux négociations entre l'administration et les professionnels.

Le mouvement des consommateurs pourrait ainsi faire cesser des abus et mettre un terme à des pratiques dangereuses ou inflationnistes. Oeuvre utile et urgente qui ne doit pas faire oublier que c'est tout un système de production et de consommation qui est en cause. Un groupe de pression peut limiter ses effets. Mais seule une révolution politique peut le détruire.

Bertrand RENOUVIN

(1) Le Monde 19 septembre